Synthèse de la déclaration

Fraternité



# **DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

### **IDENTIFICATION**

M BERRY JEAN-CHRISTOPHE

A COMPLETER A COMPLETER

N° d'adhérent : 20230130058282

Pour le compte de : SAS CARROSSERIE AUTOPASSION

241 RUE RADIOR

01000 BOURG-EN-BRESSE

N° SIREN : 919 088 781 <u>Régime d'imposition</u> : Miniréel Période déclarée : Août 2024 Date limite de dépôt : 24/09/2024

### ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3310-CA3 (applicable à compter du 01/01/2024)

23/09/2024, 13:42 1 sur 2



### DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 3310-CA3

(Applicable à compter du 01/01/2024)

# Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées Régime du réel normal – mini réel

# A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXÉES (HT)		
A1	Ventes, prestations de services	172 937
B2	Acquisitions intracommunautaires	175

### B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

	BF		

		Base hors taxe	Taxe due
Opér	ations réalisées en France Métropolitaine		
80	Taux normal 20 %	173 112	34 622
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		34 622
17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires		35

### TVA DÉDUCTIBLE

20	Autres biens et services	19 570
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration	1 217
2C	Sommes à imputer, y compris acompte congés	3 000
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)	23 787

### TAXE À PAYER

TD TVA due (ligne 16 - ligne 23)			
	TD	TVA due (ligne 16 - ligne 23)	10 835

## DÉTERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU D'ACCISE SUR LES ÉNERGIES

Y5	Remboursement de reliquat d'accise sur les énergies demandé (report de la ligne Y4)	0
28	TVA nette due (ligne TD – ligne X5)	10 835
32	<b>Total à payer</b> (lignes 28 + 29 + Z5 - AB) N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant	10 835

2 sur 2 23/09/2024, 13:42